

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AE37

présenté par

Mme Élisabeth Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE 1ER A**

Supprimer l'alinéa 28.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, les députés du groupe parlementaire LFI-NUPES entendent s'opposer fermement aux quotas en matière de politique migratoire. La volonté d'instaurer une politique migratoire du chiffre est aux antipodes de nos valeurs et en parfaite inadéquation avec les réalités des mouvements migratoires.

Il s'agirait pour "Les Républicains" de déterminer tous les trois ans des quotas d'étrangers admis en France.

A la France insoumise nous défendons la position républicaine qui caractérise la France depuis 1848, quand les ouvriers étrangers qui participèrent à l'insurrection furent naturalisés. La France a depuis accueilli tout type de citoyens de nationalités différentes qui se voyaient persécutés dans leurs pays d'origine, ou qui cherchaient simplement de meilleures conditions de vie en France. Le peuple français est divers et est le résultat d'intégrations successives.

Cette politique de quotas déshumanise les personnes migrantes et ne permet pas de venir en aide à l'intégralité des étrangers cherchant à se réfugier ou à s'installer durablement en France. Par

ailleurs, elle ne permettra pas d'améliorer les conditions de vie des migrants bloqués dans les pays de passage. Faut-il rappeler que les migrants vivent dans des conditions extrêmement dégradées dans ces pays de passage, à l'instar des violations aux droits humains constatés dans des pays comme la Libye ? Nous nous devons de venir en aide à ces populations, et de leur offrir un accueil digne.